

## Le COSME demande au nouveau gouvernement de faire de la santé mentale une responsabilité collective

**Québec, 6 octobre 2026**

Une nouvelle législature s'amorce au Québec. Pour le COSME, elle doit aussi ouvrir la porte à une façon plus large de penser et d'agir en santé mentale.

Les défis sont importants et les réponses ne peuvent reposer uniquement sur l'accès aux soins ou sur la capacité du réseau de la santé à répondre à une demande toujours croissante. Agir en santé mentale, c'est aussi agir sur le logement, le revenu, l'emploi, l'éducation, l'isolement et, plus largement, sur les conditions qui permettent aux personnes de vivre dignement et de prendre pleinement leur place dans leur communauté.

Le COSME invite donc le nouveau gouvernement à faire de la santé mentale une responsabilité véritablement collective et à travailler avec les acteurs qui, partout au Québec, accompagnent les personnes au quotidien. Les regroupements régionaux et les organismes communautaires autonomes en santé mentale doivent faire partie de cette réflexion et des décisions qui en découleront.

*« La santé mentale a été largement absente des grands débats de cette campagne électorale, alors qu'elle demeure une préoccupation bien réelle partout au Québec. Le nouveau gouvernement a maintenant l'occasion de remettre cet enjeu à l'avant-plan. Nous attendons des engagements clairs, accompagnés d'actions concrètes, qui vont au-delà du seul réseau de la santé et qui reconnaissent l'importance des conditions de vie, de la prévention et du travail réalisé dans les communautés. Le COSME et ses membres sont prêts à contribuer à ce chantier. »*

**Philippe De Carufel,**  
directeur général du COSME

### Agir sur les conditions de vie

La santé mentale est intimement liée aux conditions dans lesquelles les personnes vivent. La crise du logement, la précarité financière, l'insécurité alimentaire, l'isolement et les inégalités sociales ont des conséquences bien réelles sur le bien-être psychologique.

Le COSME demande au nouveau gouvernement de placer les déterminants sociaux de la santé au cœur de son action et de reconnaître que la prévention en santé mentale dépasse largement les murs du réseau de la santé.

### Reconnaître la diversité des approches et des savoirs

Il n'existe pas une seule façon de comprendre la santé mentale, pas plus qu'une seule réponse aux difficultés vécues par les personnes.

Les savoirs expérientiels, les approches communautaires et alternatives, l'entraide, l'accompagnement dans la communauté et les pratiques développées dans les différentes régions doivent avoir une véritable place aux côtés des approches cliniques.

Cette diversité constitue une richesse et permet d'offrir des réponses davantage adaptées aux réalités, aux choix et aux parcours des personnes.

## Le COSME demande au nouveau gouvernement de faire de la santé mentale une responsabilité collective (suite)

### Miser sur les communautés et les réalités régionales

Les besoins ne sont pas les mêmes partout au Québec. Les solutions doivent pouvoir être adaptées aux réalités des territoires et être développées avec celles et ceux qui les connaissent.

Les regroupements régionaux et les organismes communautaires autonomes en santé mentale constituent à cet égard des partenaires incontournables. Leur expertise doit être reconnue dès la conception des orientations et des politiques publiques, et non uniquement au moment de leur mise en œuvre.

Le COSME souhaite donc que le nouveau gouvernement renforce les espaces de concertation et assure une participation réelle du milieu communautaire aux décisions qui touchent la santé mentale.

### Soutenir adéquatement l'action communautaire autonome

Chaque jour, les organismes communautaires en santé mentale accueillent, accompagnent, soutiennent et défendent les droits de milliers de personnes partout au Québec. Ils contribuent également à prévenir la détresse, à briser l'isolement et à maintenir les personnes dans leur communauté.

Pour remplir pleinement cette mission auprès de la population, ces organismes doivent pouvoir compter sur un financement à la mission suffisant, stable et équitable entre les régions.

Le financement doit également respecter leur autonomie, leurs pratiques et leur capacité à déterminer leurs priorités à partir des besoins exprimés dans leur communauté.

### Faire de la santé mentale une responsabilité collective

Pour le COSME, cette nouvelle législature représente surtout une occasion de changer notre façon de penser la santé mentale au Québec.

Elle ne peut relever uniquement du ministère de la Santé et des Services sociaux. Elle doit devenir une responsabilité partagée entre les différents ministères, les municipalités, les milieux de travail, les établissements d'enseignement, les communautés et la société civile.

Le COSME et ses regroupements membres sont prêts à contribuer à ce travail.

**La santé mentale se construit partout où les personnes vivent, travaillent, étudient et créent des liens. C'est à cette échelle que le Québec doit maintenant agir.**

Le COSME regroupe plus de 350 organismes communautaires en santé mentale reconnus par le MSSS. Il a pour mission d'allier, soutenir et représenter les regroupements régionaux tout en favorisant le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités.

### Source et renseignements

Philippe De Carufel  
Directeur général, COSME  
[direction@cosme.ca](mailto:direction@cosme.ca)